



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Jeunesse et sports: personnel

Question écrite n° 39663

Texte de la question

M Michel Hamaide demande à M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports, dans quels délais il envisage d'apporter une solution au problème de l'octroi des indemnités de sujétions spéciales aux inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs. Cette demande, dont le bien-fondé a été admis dans une lettre du 10 décembre 1987, se justifie par le fait que, à l'instar des cadres placés sous leur autorité, les inspecteurs sont tenus à une grande disponibilité professionnelle hors du cadre normal des heures de travail, pour exercer de manière satisfaisante leurs missions de conseil et d'aide technique ou de promotion des projets ministériels auprès des élus et des responsables de la vie associative.

Données clés

Auteur : [M. Hamaide Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39663

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1820